

Délibération 1902-02

L'an deux mil DIX NEUF, le DOUZE FEVRIER à 19 heures 15
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant
assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après
convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard BRANDA, Maire de
CANTARON

Nombre de conseillers
en exercice : **15**
Présents : **12+3 procs**
Votants : **15**

**Etaient présents : Gérard STOERKEL-Christian DI MARTINO-Joëlle JACOB-
Fabienne GALLI-Fabrice FONTAINE-Patrice MARTIN-Jean-Marc BLANIC-
Sandrine BARRALIS-Michel CORSINI-Murielle SILVI-Françoise RUSSO**

Objet : Acquisition de
caméras de vidéo-protection

**Absents avec procuration : Edith LONCHAMPT-Peggy DALMAS-Karine
FAGES DEMAIN**

Absents :
Secrétaire : Fabienne GALLI

Monsieur le Maire informe l'Assemblée délibérante qu'il est devenu nécessaire de s'équiper de quatre caméras de vidéo-protection à des endroits stratégiques de notre commune.

Elles permettraient de surveiller les points tri et les entrées de hameaux. Deux d'entre elles seraient situées à l'entrée du village. Quant aux deux autres, leur implantation serait dans les quartiers Ouest (la Lauvette et le chemin du Cayre).

Afin de mener à terme ce projet, nous allons demander différentes aides à nos partenaires financiers.

De ce fait, le plan de financement se présenterait comme suit :

Estimatif du projet :		17 000,00 € H.T
Aide financière de l'Etat (DETR 2019)	= 20 %	3 400,00 €
Aide financière de la Région	= 10 %	1 700,00 €
Aide financière du Conseil Départemental	= 30 %	5 100,00 €
Equipements de lutte contre l'insécurité		
Fonds de concours Communauté de communes du pays des Paillons	= 20%	3 400,00 €
Autofinancement communal	= 20 %	3 400,00 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents

ACCEPTE le projet d'acquisition de quatre caméras de vidéo-protection

ACCEPTE le plan de financement mentionné ci-dessus

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires afférentes à la bonne exécution de ce projet

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Signé par : Gérard BRANDA
Date : 14/02/2019
Qualité : Maire

Gérard BRANDA